Mairie
580 route des Boissonnets
01290 BEY
04.74.04.00.27 - email:mairie@bey01.fr

Procès VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 mai 2026

L'an deux mille vingt six et le 26 mai à 20h30, le Conseil municipal de la commune de Bey s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

Étaient présents :

M. Métral Olivier, Maire, Président de séance
M. Pornon Henri, premier adjoint au maire
Mme Laurent Agnès, deuxième adjointe au maire
M. Maréchal Philippe, troisième adjoint au maire
Mme Giacometti Séverine, conseillère municipale
Mme Bozonnet Agnès, conseillère municipale
Mme Moore Julia, conseillère municipale
Mme Vacheron Edwige, conseillère municipale
M. Galle Christophe, conseiller municipal
M. Gandelin François, conseiller municipal

Absent : Petrequin Michaël

Pouvoir : aucun

Mme LAURENT Agnès est nommé secrétaire de séance

01- Approbation du procès-verbal de la séance du 21 avril 2026

Le Conseil Municipal **approuve**, à l'unanimité, le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 21 avril 2026.

02- Acquisition du terrain Broyer

Le Conseil Municipal **approuve**, à l'unanimité, l'acquisition du terrain Broyer par l'intermédiaire de l'EPFL de l'Ain pour la somme de 80415 euros .
Le conseil autorise le Maire, à l'unanimité, de signer une convention de portage et une convention de mise à disposition avec l'EPFL de l'Ain.

03- Décision concernant la participation employeur à la complémentaire santé des agents municipaux (20 euros par mois et par agent)

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la participation employeur à la complémentaire santé des agents municipaux pour 20 euros par mois.

04- Validation de la liste des candidats présentés à la DGFIP pour la commission communale des impôts directs

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la liste des candidats présentés à la DGFIP

05- Demandes de subventions diverses

Le Conseil Municipal accorde une subvention
- de cent euros à l'élan du val de Saône
- de mille euros à la garderie périscolaire

06- Nomination d'un représentant à la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)

Le Conseil Municipal nomme M. Pornon Henri représentant à la CLECT

07- Questions diverses

- compte rendu sur les différentes réunions intercommunales ayant eu lieu (école, smidom, syndicat de rivière)
- compte rendu de la commission bulletin
- M. Galle signale des dégradations sur les abris bus
- Un problème d'écoulement d'eau au lieu dit chou d'âne depuis les dernières pluies

La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu le mardi 30 juin à 20 h 30.

La séance est levée à 22h30
Bey, le 26 mai 2026

M. LE MAIRE
Olivier METRAL